



# FLASH INFO PNC

16 décembre 2019 #269



## PASSERELLE AF

L'appel d'offres pour la passerelle AIR FRANCE est enfin sorti, après avoir été de maintes fois repoussé.

Malheureusement cela se fera **en classe d'adaptation pour tous les PNC (H/ST et C/C)**.



L'accord négocié a été signé par l'UNAC AF et le SNPNC AF, mais cela n'est pas suffisant. L'UNSA AF tentant de s'en servir de levier pour servir ses propres intérêts et le SNGAF trouvant l'accord insuffisant.

**Même si nous partageons ce constat, ne pas signer cet accord par pure démagogie syndicale fait plus de mal que de bien.**

**Au final nos collègues C/C rentreront chez AF avec un salaire plus bas et mettront 3 ans à atteindre le salaire initialement proposé dans cet accord.**

Il ne restera **que les indemnités négociées par les OS HOP!** pour « amortir » la baisse de rémunération que subiront nos collègues qui intégreront AF.

Nous retiendrons de cette négociation le manque de reconnaissance de l'expérience et de la qualité des PNC HOP de la part de la Direction d'AIR FRANCE (imposant sélection et baisse de rémunération importante), du SNGAF et de l'UNSA AF.

Les PNC HOP auront bien le choix de leur secteur d'entrée (moyen ou long).

### AIR FRANCE BAISSÉ SON NIVEAU D'ANGLAIS :

Le niveau d'anglais exigé pour devenir PNC AF passe de 720 au TOEIC (B2 BULAT) à 550 (B1 BULAT). Il est clair pour l'UNAC HOP que le niveau d'anglais pour devenir CCT devra être identique. Nous comptons donc rentrer prochainement en négociation sur ce point.



**Adhérez en ligne !**

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

